

# Petit guide de lecture de l'Ancien Français

**Pascal Picard, octobre 2002**

## TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION .....	3
2.	ORTHOGRAPHE, ECRITURE ET PRONONCIATION .....	4
3.	DECLINAISON DES NOMS .....	4
4.	DETERMINANTS .....	5
5.	PRONOMS ET ADJECTIFS .....	5
6.	CONJUGAISON .....	6
7.	ORDRE DES MOTS DANS LA PHRASE .....	6
8.	COMPLEMENTS .....	7
9.	PREPOSITIONS .....	8
10.	TEMPS DES SUBORDONNEES .....	10
11.	CONJONCTIONS .....	11
12.	COORDINATION .....	12
13.	ASPECT .....	13
14.	MODE .....	13
15.	PHRASE NEGATIVE .....	14
16.	PHRASE INTERROGATIVE .....	14
17.	PRONOMS PERSONNELS .....	15
18.	EMPLOI DES ADJECTIFS .....	15
19.	EMPLOI DES PRONOMS .....	16
20.	EXEMPLE .....	17

## **1. INTRODUCTION**

Nous éprouvons des difficultés aujourd'hui à lire une oeuvre écrite en ancien français. C'est parce que nous sommes confrontés à quatre difficultés, essentiellement : l'orthographe de l'ancien français n'était pas figée, ou bien différente de celle du français moderne ; la grammaire de l'ancien français comportait des particularités absentes de la langue d'aujourd'hui, comme par exemple les déclinaisons ; l'ordre des mots dans la phrase était différent de ce qui est pratiqué en français moderne ; enfin, le lexique était parfois très différent de celui d'aujourd'hui.

Le présent fascicule a pour objectif d'aider le lecteur amateur de textes en ancien français à repérer ces difficultés, et en particulier à reconnaître dans ces différences de l'ancien français la trace de certaines expressions ou tours de la langue d'aujourd'hui.

Un exemple tiré de l'oeuvre Tristan et Yseut de Béroul est traité en dernier paragraphe de ce guide.

## 2. ORTHOGRAPHE, ECRITURE ET PRONONCIATION

1. L'orthographe de l'ancien français n'était pas figée. On trouvait souvent plusieurs orthographe différentes pour un même mot, parfois dans un seul et même texte.

baron, barun ⇒ **baron**.

2. ue se traduit aujourd'hui par **eu**.

puet ⇒ **peut**.

3. ei se traduit aujourd'hui par **oi** ou **ai**.

saveir ⇒ **savoir**.  
purreit ⇒ **pourrait**.

4. Les verbes se terminant en ancien français en **-ier** se terminent aujourd'hui en **-er**.

mangier ⇒ **manger**.

5. La lettre l devant une consonne se traduit aujourd'hui **u**.

altres ⇒ **autre**.

6. L'accent circonflexe du français moderne correspondait dans l'ancien français à un s.

estre ⇒ **être**.

## 3. DECLINAISON DES NOMS

7. Les genres masculin et féminin des mots en ancien français ne correspondaient pas toujours aux genres du français moderne.

**silence** () et **amor** () sont au féminin.

On retrouve précisément aujourd'hui le fait que **amours** au pluriel soit un nom féminin.

8. Certains noms, comme **doie** (**les doigts**) sont collectifs, c'est à dire au pluriel, sans qu'ils comportent toutefois la marque du pluriel.

9. L'ancien français possède un duel indiqué par l'article **uns** ou **unes**.

En ses piez mist uns merveilleus sollers.  
(**Il mit à ses pieds une paire de merveilleux souliers.**)  
[Le charroi de Nîmes]

10. L'ancien français comporte une déclinaison à deux cas : le cas sujet, qui est issu du nominatif du latin, et le cas régime, qui regroupe tous les autres cas du latin. En particulier, la première déclinaison du masculin place un **-s** de désinence aux noms au cas sujet au singulier, et ne place pas de **-s** au cas sujet au pluriel.

murs ⇒ <b>mur</b>	singulier	pluriel
cas sujet	li murs	li mur
cas régime	le mur	les murs

11. On s'aperçoit que, généralement, c'est le cas régime, et non pas le cas sujet, qui a perduré et qui a été généralisé dans le français moderne.

ber ⇒ <b>baron</b>	singulier	pluriel
cas sujet	li ber	li baron
cas régime	le baron	les barons

12. Le **-s** de désinence des déclinaisons est combiné avec certaines finales comme **-t**, **-g**, **-l**, **-st** pour former un **-z**.

enfes, enfant, enfanz	⇒ -z en finale du mot <b>enfant</b> au cas régime pluriel.
niés, neveu, neveuz	⇒ -z en finale du mot <b>neveu</b> au cas régime pluriel.

13. En ancien français, **-x** était l'abréviation de **us**. Ainsi par exemple, le mot **cheval** au cas régime pluriel a donné **chevaus** abrégé en **chevax**. Puis progressivement, le **u** abrégé est revenu, et cela a donné le **chevaux** du français moderne.

#### 4. DETERMINANTS

14. L'article défini masculin singulier au cas sujet était **li**. Au cas régime, **li** devient **le**.
15. **De le** se disait **del**.
16. On disait **septante**, **octante**, **nonante**, nombres encore utilisés aujourd'hui en Belgique et au Canada.
17. L'ancien français utilisait couramment la numération en base vingt.

<b>sis vinz</b> ⇒ cent vingt.
-------------------------------

#### 5. PRONOMS ET ADJECTIFS

18. **Assez** voulait dire **très**.
19. On peut renforcer les démonstratifs en plaçant en **i-** devant ceux-ci. Ainsi par exemple, on pouvait dire **icelui**, **icele**.

20. **Aucun** signifiait **quelque, quelqu'un, quelques**. Il n'avait pas de valeur négative en ancien français.

Quand on y poet trouver aucun moien.  
(**Quand on peut y trouver quelque moyen.**)  
[Les bourgeois de Calais – Froissard]

21. **Nul** signifiait **quelque, quelqu'un**, lorsqu'il était employé seul. Il n'avait donc pas de valeur négative.

Di moi, veis tu nul oisel  
Voler par deseure ches cans ?  
(**Dis-moi, vois-tu un oiseau  
Voler par dessus ces champs ?**)  
[Le jeu de Marion et Roland – Adam de la Halle]

22. **Ame** signifiait **quelqu'un**. Cet usage nous a laissé l'expression : **Il n'y a âme qui vive.**

Lors dist Guillelmes, que ne l'entendi ame.  
(**Alors Guillaume dit, afin que personne ne l'entendît.**)  
[Le charrois de Nîmes]

23. **Rien** signifiait **quelque chose** dans un contexte négatif, ce qui nous a laissé l'expression en français moderne : **c'est un rien.**

Qu'il n'est riens nule an tot le monde.  
(**Qu'il n'y a nulle chose dans tout le monde.**)  
[Le chevalier à la charette – Chrétien de Troyes]

24. En ancien français, **nous** s'écrivait **nos** et **ils** s'écrivait sans **-s** : **il**.

## 6. CONJUGAISON

25. L'imparfait s'écrivait avec des désinences en **-oie, -oies, -oit**.

Il devoit ⇒ **Il devait.**

26. Le conditionnel s'écrivait avec des désinences en **-roie, -roies, -roit**.

Tu torneroit ⇒ **Tu tournerais.**

## 7. ORDRE DES MOTS DANS LA PHRASE

27. Une proposition, en ancien français, ne commençait jamais par le verbe. Elle devait en revanche commencer par un élément tonique, ce que l'on faisait en plaçant des mots comme **si, car, quar**.

Quar le vos plese a otroier.  
(**Puisse-t-il vous plaire d'y consentir.**)  
[Le lai de l'ombre – Jean Renart]

28. Lorsque la proposition commençait par un complément, le sujet était placé derrière le verbe.

Quatre saietes ou li bers au costé.  
(**Le baron portait quatre flèches au côté.**)  
[Le charroi de Nîmes]

29. Après un relatif ou une conjonction de subordination, on trouvait la construction sujet + complément + verbe.

Ne nus hom ne fame ne fust  
Qui de lui noveles seüst.  
(**Il n'y eût ni homme ni femme  
Qui sût des nouvelles de lui.**)  
[Le chevalier au lion (Yvain) – Chrétien de Troyes]

30. Le verbe pouvait être initial à des fins expressives, pour renforcer l'action.

Voit la Guillelmes, tot li mua le sanc.  
(**Guillaume la voit, et son sang est tout retourné.**)  
[La prise d'Orange]

## 8. COMPLEMENTS

31. Le complément d'objet indirect s'exprimait sans préposition **à**.

Et donerent lors chevaux a mengier.  
(**Et ils donnèrent à manger à leurs chevaux.**)  
[Poésies – Guillaume Le Vinier]

32. Dans le complément du nom, on plaçait parfois le déterminant devant le déterminé.

Les noveles de la roi cort.  
(**Les nouvelles de la cour du roi.**)  
[Tristan et Yseut - Béroul]

33. Dans le complément du nom, on plaçait aussi parfois le déterminé devant le déterminant, sans préposition.

Le cheval Lancelot.  
(**Le cheval de Lancelot.**)  
[La mort le roi Artu]

34. Pour le complément du nom, on employait la préposition **a** au lieu de la préposition **de** pour les déterminants qui étaient des êtres animés non humains ou pour les déterminants au pluriel. Cet usage a laissé une trace dans les parlers ruraux ou les patois dans lesquels le **à** est encore employé pour le complément du nom.

Les deus escuz as deus chevaliers.  
(**Les deux écus aux deux chevaliers.**)  
[La mort le roi Artu]

35. Le complément circonstanciel de direction n'était par toujours introduit par une préposition **vers** ou **a**.

Troi avugle un chemin aloient.  
(**Trois aveugles allaient le long d'un chemin.**)  
[Fabliaux]

36. Une construction souvent utilisée était sujet + complément + verbe.

Troi avugle un chemin aloient.  
(**Trois aveugles allaient le long d'un chemin.**)  
[Fabliaux]

## 9. PREPOSITIONS

37. **a** signifiait **avec**.

A tote se feme et a tote se gent.  
(**Avec toutes ses femmes et toutes ses gens.**)  
[La conquête de Constantinople – Robert de Clari]

38. **a** signifiait également **en**.

Si furent totes a or pointes.  
(**Elles étaient toutes peintes en or.**)  
[Le roman de la rose – Guillaume de Lorris]

39. L'expression **à grand joie, à grand renfort** en français moderne provient de ce que **a** introduisait en ancien français, le complément de manière.

A grant joie.  
(**Avec une grande joie.**)  
[La conquête de Constantinople – Geoffroi de Villehardouin]

40. En ancien français, on ne disait pas **en commun** ni **en vérité**, mais **de commun** ou **de verté**.

41. **Avec** se disait **o** en ancien français.

Yseut la bele o le cler vis.  
(**Yseut, la belle au clair visage.**)  
[Tristan et Yseut - Bérout]

42. L'expression **par monts et par vaux** vient de ce que **par** introduisait les compléments de lieu en ancien français.

Si pristent bons messages et les envoierent  
Par mer, et par jor et par nuit.  
(**Ils prirent de bons messagers et les envoyèrent  
En mer, de jour et de nuit.**)  
[La conquête de Constantinople – Geoffroi de Villehardouin]



43. En ancien français, les mots d'une suite de conjonctions étaient toujours séparés par **et**.

Si pristent bons messages et les envoierent  
Par mer, et par jor et par nuit.  
**(Ils prirent de bons messagers et les envoyèrent  
En mer, de jour et de nuit.)**  
[La conquête de Constantinople – Geoffroi de Villehardouin]

44. Le complément de manière était introduit par **par** qui signifiait ici **en**.

Par dire contes se depportent.  
**(Ils se distraient en racontant des histoires.)**  
[Galeran de Bretagne]

45. **Por** signifiait **pour** et introduisait la cause ou le but.

Je ferai de moi justice  
Por la trahison que j'ai fete.  
**(Je ferai justice de moi-même  
Pour la trahison que j'ai faite.)**  
[Le chevalier à la charette – Chrétien de Troyes]

46. **Sur** se disait **sor** ou **seur**.

Li vergiers siet sor la riviere.  
**(Les vergers se trouvent sur la rivière.)**  
[Galeran de Bretagne]

47. L'expression **viens sur l'heure** provient de ce que **seur** en ancien français indiquait la proximité temporelle.

Car il est aussi que seur l'heure.  
**(Car il est presque l'heure.)**  
[Le jeu de la feuillée – Adam de la Halle]

48. **Envers** s'écrivait **vers** en ancien français.

Et deuz et frans vers totes genz.  
**(Et doux et courtois envers toutes gens.)**  
[Le roman de la rose – Guillaume de Lorris]

## 10. TEMPS DES SUBORDONNEES

49. On employait le subjonctif dans une proposition subordonnée relative déterminative, pour indiquer que la subordonnée exprimait un but à atteindre.

Et moult d'escriz li envoioit  
Ou moult avoit enseignement  
Par qu'ele vesquist chastement.  
**(Et il lui envoyait de nombreux écrits  
Où lui était abondamment enseigné  
Comment vivre chastement.)**  
[Le chevalier au barisel]

50. On employait le subjonctif dans une proposition subordonnée complétive, pour indiquer que la subordonnée exprimait une volonté.

Preerai Dieu qu'il merci ait  
De moi...  
**(Je prierai Dieu qu'il ait pitié  
De moi...)**  
[Tristan et Yseut - Bérout]

51. On employait le subjonctif dans une proposition subordonnée complétive pour indiquer que la subordonnée exprimait une opinion qui n'était pas un constat objectif.

Bien quident ce ait fait Tristan.  
**(Ils s'imaginent que c'est Tristan qui l'a fait.)**  
[Tristan et Yseut - Bérout]

52. La proposition subordonnée interrogative indirecte était au subjonctif lorsqu'elle exprimait l'impuissance.

Ne sait qu'il face.  
**(Il ne sait que faire.)**  
[Tristan et Yseut - Bérout]

53. La proposition subordonnée circonstancielle de but était à l'indicatif en ancien français, alors qu'elle est au subjonctif en français moderne.

Ce dist Renart entre ses danz,  
Tout coient, que nus ne l'oie.  
**(Renart dit cela entre ses dents,  
Tout doucement, afin que personne ne l'entende.)**  
[Le roman de Renart]

54. Dans une construction avec une subordonnée circonstancielle hypothétique, les deux propositions principale et subordonnées pouvaient être au subjonctif, si elles exprimaient un fait contraire à la réalité ou un fait qui ne s'est pas réalisé.

Je tant sovant nel remanbrasse  
Se plus d'un autre ne l'amasse.  
**(Je ne penserais pas si souvent à lui  
Si je ne l'aimais pas plus qu'un autre.)**  
[Cligès – Chrétien de Troyes]

Car s'il poïst, il t'eüst mort.  
(**Car s'il avait pu, il t'aurait tué.**)  
[Le chevalier au lion (Yvain) – Chrétien de Troyes]

55. On pouvait exprimer l'hypothèse par une proposition subordonnée relative au subjonctif introduite par **qui**.

Toute l'eüssent derompue,  
Qui ne lor eüst desfendue.  
(**Ils l'auraient toute dépecée,  
Si on ne l'avait protégée contre eux.**)  
[Vie de sainte Elisabeth - Rutebeuf]

56. L'expression **vaille que vaille** vient de ce qu'en ancien français, la comparaison pouvait être exprimée au subjonctif lorsqu'elle indiquait le doute.

Si vaille tant com puist valloir !  
(**Vaille que vaille !**)  
[Galeran de Bretagne]

57. L'inégalité était exprimée par une proposition subordonnée comparative au subjonctif.

Assez font el que il ne dient.  
(**Ils font tout autre chose que ce qu'ils disent.**)  
[Du pharisien - Rutebeuf]

## 11. CONJONCTIONS

58. La conjonction de subordination **que** était souvent introduite par un démonstratif neutre.

S'or savoit ceste chevauchie,  
Cel sai je bien que ja resort,  
Tristan, n'avreie contre mort.  
(**S'il savait à présent cette équipée,  
Je sais bien que je n'aurais plus de ressource  
Tristan, contre la mort.**)  
[Tristan et Yseut - Bérroul]

59. Dans une subordonnée conjonctive, **que** pouvait être omis.

Bien sont noveles de sa drue  
Li aporte li vaslet frans.  
(**Il vit bien que le noble jeune homme  
Lui apportait des nouvelles de son amie.**)  
[Tristan et Yseut - Bérroul]

## 12. COORDINATION

60. Ne signifiait **ni**.

Je n'en croiroie mie  
Ne vous ne autre creature.  
(**Je n'en croirai pas  
Ni vous ni une autre personne.**)  
[La chastelaine du Vergi]

61. On appuyait les phrases impératives par **car**.

Car fust or chi Karlemaignes li ber !  
(**Si seulement Charlemagne le vaillant était ici !**)  
[Huo de Bordeaux]

62. Mes signifiait aussi bien **mais** que **jamais**.

Ne me mandez nule fois mais.  
(**Ne m'appellez plus jamais à l'avenir.**)  
[Tristan et Yseut - Bérout]

63. Ainz, ainçois signifiait **plutôt** ou **mais**.

Ainz le menrai je sor cel puis.  
(**Je le conduirai plutôt près de ce puits.**)  
[Le lai de l'ombre - Jean Renart]

64. **Dont** permettait de renforcer l'interrogation. C'est encore une pratique populaire que d'ajouter **dont** à certaines interrogations, comme dans **dis-moi dont**.

Don n'est biax et riches cist bons ?  
(**Vraiment, ce présent n'est-il pas beau et riche ?**)  
[Erec et Enide - Chrétien de Troyes]

65. **Or** renforçait les impératifs.

Or Dex i vaille !  
(**Que Dieu me soit propice !**)  
[Erec et Enide - Chrétien de Troyes]

66. **Si** (se) pouvait signifier, en tête de proposition, **ensuite, ainsi, cependant**.

Rien ne m'i vaut que j'en deïsse,  
Si n'est riens que j'en feïsse  
Par si que j'en fusse creü.  
(**Tout ce que je dis ne me sert de rien,  
Et pourtant, il n'est rien que je ne fasse  
Pour être cru.**)  
[La chastelaine de Vergi]

67. *Si* était employé à l'intérieur d'une proposition pour faire le lien entre le sujet et le verbe. Il n'avait pas dans ce cas de signification propre.

Chascune bataille si ot son navile.

(**Chaque armée avait sa flotte.**)

[La conquête de Constantinople – Geoffroy de Villehardouin]

### 13. ASPECT

68. Les expressions du type **je vais songeant à ...** proviennent de la construction de l'ancien français *aler* + gérondif, indiquant une action qui se déroule.

De coi alés vous si durement riant ?

(**De quoi riez-vous de si bon cœur ?**)

[Le roman de Tristan en prose]

69. Les expressions du type **je suis en train de...** proviennent de la construction de l'ancien français : *estre* + participe présent, indiquant une action qui se déroule.

Unc nel sunast se ne fust combattant.

(**Jamais il n'en sonnerait s'il n'était en train de combattre.**)

[La chanson de Roland]

70. L'expression **il vient à parler** provient de la construction *venir a* + infinitif, indiquant le début d'une action.

Puis que che vient au congé prendre.

(**Puisqu'il vient à prendre congé.**)

[Congé – Adam de la Halle]

71. L'expression **cela laisse à désirer** provient de la construction *lessier a* + infinitif, indiquant une action qui se termine.

Ne por lui ne lessiez a dire

Chose qui nos pleise a oïr.

(**Ne renoncez pas, à cause de lui,  
A faire un récit qu'il nous plaise d'entendre.**)

[Le chevalier au lion (Yvain) – Chrétien de Troyes]

### 14. MODE

72. En ancien français, l'infinitif était fréquemment employé comme nom. Il était dans ce cas décliné comme un nom.

Li celers rien ne m'i vaudroit.

(**Dissimuler ne me servirait à rien.**)

[Erec et Enide – Chrétien de Troyes]

73. En ancien français, le participe s'accordait avec le complément d'objet dans tous les cas, quelle que soit la position de ce dernier par rapport au participe.

Quant ot par force conquisse la cité.  
(**Quant il eut par force conquis la cité.**)  
[La prise d'Orange]

74. Le subjonctif permettait d'exprimer le regret, le souhait, l'ordre ou la défense.

Car pleüst Deu que tuit ansamble  
Fussent or ci avoeques nos !  
(**Plût à Dieu qu'il fussent tous  
Avec nous ici en ce moment !**)  
[Le conte de Graal (Perceval) – Chrétien de Troyes]

## 15. PHRASE NEGATIVE

75. **Ne** négatif n'avait pas besoin d'être accompagné de **pas** pour exprimer la négation. On retrouve parfois cette construction en français moderne aujourd'hui.

Je ne sai que doie dire.  
(**Je ne sais que dire.**)  
[La chastelaine de Vergi]

76. **Ne** négatif pouvait être, en revanche, accompagné de mots sans valeur négative propre, comme **nul**, **aucun**, **mie**, **gote**, **rien**, **nient**.

## 16. PHRASE INTERROGATIVE

77. Dans une interrogation alternative, on construisait, en ancien français, la phrase de façon symétrique, en inversant le sujet et le verbe pour le premier membre, et en ne l'inversant pas pour le second membre.

Senescal, dors-tu ou tu veilles ?  
(**Sénéchal, dors-tu ou veilles-tu ?**)  
[Le jeu de saint Nicolas – Jean Bodel]

78. L'interrogation négative était introduite par **en**, **ene**, ou **enne**.

En volés vos que je vos venge ?  
(**Ne voulez-vous pas que je vous venge ?**)  
[Aucassin et Nicolette]

79. On ne répondait jamais directement **oui**, **non**, ou **si** à une interrogation, mais on faisait une phrase pour répondre.

- Sire, j'ay ou corps maladie,  
Qui me destraint et taint le vis.  
- Non avez, voir, ce m'est avis.  
(- **Seigneur, j'ai en moi un mal  
Qui me tourmente et me fait pâlir le visage.  
- Non, vous n'êtes pas malade, à ce que je crois.**)  
[Galeran de Bretagne]

## 17. PRONOMS PERSONNELS

80. On utilisait peu les pronoms personnels sujets, car la désinence des verbes suffisait. Le pronom personnel sujet était utilisé essentiellement pour renforcer le sujet, ou en tête d'une proposition, pour respecter la règle consistant à éviter de commencer une proposition par le verbe.

Il m'ainme molt, et je lui plus.  
(**Il m'aime beaucoup, et moi je l'aime encore davantage.**)  
[Erec et Enide – Chrétien de Troyes]

81. **On** en français moderne provient du cas sujet du nom **ome** de l'ancien français, mot signifiant **homme**.

Et por ce dit hom de mil males voies puet on retourner.  
(**C'est pourquoi l'on dit que l'on peut sortir de mille mauvaises voies.**)  
[La conquête de Constantinople – Geoffroy de Villehardouin]

82. On remplaçait parfois **je** par **mes cors**, **tu** par **tes cors**, etc.

Mes cors meismes tendi ton paveillon.  
(**Je tendis moi-même ton pavillon.**)  
[Le charroi de Nîmes]

## 18. EMPLOI DES ADJECTIFS

83. En ancien français, on pouvait faire précéder un adjectif possessif d'un article.

Un suen escuier apele.  
(**Elle appelle un de ses écuyers.**)  
[Le chevalier au lion (Yvain) – Chrétien de Troyes]

84. **Cil** servait d'indéfini dans une énumération de type **l'un... l'autre** ou **l'un... un autre... un autre...**

Cil change, cil conte, cil noie,  
Cil dit : "c'est voirs !", cil : "c'est mençonge !"  
(**L'un change de l'argent, un autre raconte des histoires, un autre nie,  
Un autre dit : "c'est vrai !", un autre encore : "c'est un mensonge !"**)  
[Galeran de Bretagne]

## 19. EMPLOI DES PRONOMS

85. En ancien français, il était possible que le pronom relatif ne soit pas immédiatement après son antécédent : la fin de la proposition principale pouvait se trouver avant la proposition subordonnée relative.

Saint Nicolais s'achemina  
Qui n'oublie pas son serjan.  
(*Saint Nicolas, qui n'oublie pas  
Son serviteur, se mit en route.*)  
[Le jeu de saint Nicolas – Jean Bodel]

86. L'antécédent du pronom relatif pouvait être omis lorsque c'était un pronom personnel.

Dites-le moi, qui le savez.  
(*Dites-le moi, vous qui le savez.*)  
[Cligès – Chrétien de Troyes]

87. Si deux propositions subordonnées relatives étaient enchaînées, un seul pronom pouvait être utilisé pour les deux propositions.

For par celui  
Cui j'amoie et trahie m'a.  
(*Sinon par celui  
Que j'aimais et qui m'a trahie.*)  
[Le charroi de Nîmes]

88. **Cui** pouvait être utilisé en complément du nom : dans ce cas, le nom déterminé était immédiatement après **cui**.

Flore, cui amie de estoit.  
(*Flore, dont elle était l'amie.*)  
[Le conte de Floire et Blancheflor]

89. L'erreur faite parfois en français moderne *le jour que tu viens* au lieu de *le jour où tu viens* provient de la construction de l'ancien français.

La voille que li rois vint.  
(*La veille du jour où le roi vint.*)  
[Le chevalier au lion (Yvain) – Chrétien de Troyes]



## 20. EXEMPLE

Le texte ci-dessous est extrait de l'oeuvre Tristan et Yseut de Bérout.

<p>... Que nul semblant de rien en face. Com ele aprisme son ami, Oiez com el l'a devanci : "Sire Tristan, por Deu le roi, Si grant pechié avez de moi, Qui me mandez a itel ore !" Or fait semblant com s'ele plore... "Par Deu, qui l'air fist et la mer, Ne me mandez nule fois mais. Je vos dis bien, Tristan, a fais, Certes, je n'i vendroie mie. Li rois pense que par folie Sire Tristan, vos aie amé, Mais Dex plevist ma loiauté Qui sor mon cors mete flaele, S'onques fors cil qui m'ot pucele Out m'amistié encor nul jor !</p>	<p><b>... Qu'il ne fasse semblant de rien. Elle s'approche de son ami. Ecoutez comme elle prend les devants : "Tristan, pour Dieu le roi, Vous vous méprenez, Vous qui me faites venir à celle heure !" Elle feint alors de pleurer... Par Dieu, qui fit l'air et la mer, Ne me donnez plus de tels rendez-vous. Je vous le dit tout net, Tristan, Oui, je ne viendrais pas. Le roi pense qu'à la folie, Tristan, je vous ai aimé, Mais, Dieu m'en soit témoin, je suis loyale : Qu'il me frappe Si un autre homme que celui qui m'épousa vierge Fut jamais mon amant !</b></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nous présentons ci-après l'analyse grammaticale et lexicale de ce texte.

... Que nul semblant de rien en face.

**(Qu'il ne fasse semblant de rien.)**

Grammaire :

- §80 - La proposition n'emploie pas de pronom personnel.  
§21 - Nul signifie ici **quelqu'un**, mot à mot : **que quelqu'un semblant de rien fasse**.  
§29 - La construction est en *sujet + complément + verbe* puisque la proposition est introduite par une conjonction de subordination.  
§74 - L'ordre est exprimé dans cette proposition par le subjonctif.

Vocabulaire :

- Remarquez l'orthographe de **face**, subjonctif du verbe **faire**.

Com ele aprisme son ami,

Oiez com el l'a devanci :

**(Elle s'approche de son ami.**

**Ecoutez comme elle prend les devants :)**

Grammaire :

- §4 - **Devancier** est un verbe en **-ier** correspondant à un verbe en **-er** en français moderne.

Vocabulaire :

- Aprismier ⇒ **approcher**.  
- Com ⇒ **comme**.  
- Ele ⇒ **elle** (remarquez que devant une consonne, le **e** est élidé.)  
- Devancier ⇒ **prendre les devants**.

"Sire Tristan, por Deu le roi,  
Si grant pechié avez de moi,  
Qui me mandez a itel ore !"

**("Tristan, pour Dieu le roi,  
Vous vous méprenez,  
Vous qui me faites venir à cette heure !")**

Grammaire :

- §19 - Renforcement de **tel** par **i-** : **itel**.
- §27 - Introduction de la proposition du deuxième vers par **si** pour le rythme.
- §28 - Le deuxième vers commence par un complément.
- §85 - Le pronom relatif **qui** ne suit pas immédiatement le sujet antécédent.
- §86 - L'antécédent du pronom relatif **qui** est omis.

Vocabulaire :

- Pechier ⇒ **pécher**.
- Mandier ⇒ **demander**.
- Ore ⇒ **heure**.
- Dieu ⇒ **Deu**.

Or fait senblant com s'ele plore...  
**(Elle feint alors de pleurer...)**

Grammaire :

- §27 - La proposition commence par **or** pour éviter qu'elle ne commence par le verbe.

Vocabulaire :

- Plorer ⇒ **Pleurer**.

"Par Deu, qui l'air fist et la mer,  
Ne me mandez nule fois mais.  
**(Par Dieu, qui fit l'air et la mer,  
Ne me donnez plus de tels rendez-vous.)**

Grammaire :

- §21 - **Nule** signifie ici **quelque**.
- §29 - Dans le premier vers, après la conjonction **qui**, la construction est *complément + verbe*.
- §62 - **Mais** signifie **jamais**.
- §76 - **Ne** est accompagné de **nule** qui n'a pas de valeur négative.

Vocabulaire :

- **Fist** ⇒ passé simple troisième personne du verbe **faire**.

Je vos dis bien, Tristan, a fais,  
Certes, je n'i vendroie mie.  
**(Je vous le dis tout net, Tristan,  
Oui, je ne viendrais pas.)**

Grammaire :

§38 - A fais se traduit **en fait**.

§26 - Vendroie est le verbe **venir** conjugué au conditionnel (terminaison en **-roie**).

Vocabulaire :

- Vos ⇒ **Vous**.

Li rois pense que par folie  
Sire Tristan, vos aie amé,  
**(Le roi pense qu'à la folie  
Tristan, je vous ai aimé,)**

Grammaire :

§51 - Le subjonctif dans la subordonnée indique que l'opinion exprimée est fausse.

§10 - Li rois est au cas sujet singulier.

Vocabulaire :

Amé ⇒ participe passé de **aimer** : **aimé**.

Mais Dex plevist ma loiauté  
Qui sor mon cors mete flaele,  
S'onques fors cil qui m'ot pucele  
Out m'amistié encor nul jor !  
**(Mais, Dieu m'en soit témoin, je suis loyale :  
Qu'il me frappe  
Si un autre homme que celui qui m'épousa vierge  
Fut jamais mon amant !)**

Grammaire :

§21 - Nul jor signifie **quelque jour**.

§29 - Qui dans le deuxième vers, est l'objet de la construction *sujet + complément + verbe*.

§46 - Sor mon cors signifie **sur mon corps**.

Vocabulaire :

- Loiauté ⇒ **loyauté**.

- Metre flaele ⇒ **battre**.

- M' ⇒ **mon** elidé devant une voyelle.

- Pucele ⇒ **vierge**.

- Jor ⇒ **jour**.

- Cil ⇒ **celui**.

- Out m'amistié ⇒ **fut mon amant**.